



**EATA**  
EUROPEAN ASSOCIATION for TRANSACTIONAL ANALYSIS

**----- PTSC ----- TELEGRAM ----- PTSC ----- TELEGRAM ----- PTSC -----**  
**Du : PTSC A : tous les TSTAs, PTSTAs, Formateur-CTA, instructeurs 101**  
**N° 35 – Septembre 2016**

*Le Comité de la Formation Professionnelle et des Standards (PTSC) de l'EATA adresse ce bulletin à tous les TSTAs, PTSTAs, Formateur-CTA et Instructeurs 101 membres de l'EATA. Avec le PTSC Telegram nous voulons vous informer des nouveaux développements et décisions concernant la formation, les examens, les standards, les règles etc... **Veillez partager cette information vos élèves et vos collègues.***

*Le PTSC Telegram paraîtra à des dates irrégulières, chaque fois que des décisions importantes auront été prises par l'EATA, le PTSC ou le COC. Vous pouvez choisir de rassembler les Telegrams pour votre bibliothèque personnelle. En haut de la première page vous trouverez le numéro et la date de parution.*

*SVP notez bien que le PTSC Telegram n'est pas une alternative à l'EATA Newsletter mais offre des informations spécifiques que vous pourriez également trouver dans d'autres documents.*

*Adressez vos demandes ou commentaires à : Elyane Alleysson, présidente du PTSC, [e.alleysson@orange.fr](mailto:e.alleysson@orange.fr) ou à l'EATA c/o Marianne Rauter, Silvanerweg 8, D-78464 Konstanz. Téléphone: 0049-7531-95270. Fax 0049-7531-95271, Email: [EATA@gmx.com](mailto:EATA@gmx.com)*

***Membres du PTSC:** Elyane Alleysson (Présidente du PTSC), Eva Sylvia Rossi (Présidente élue du PTSC), Christine Chevalier (Présidente élue du COC), Eva Acs (Hongrie), Andreas Becker (Allemagne), Maya Bentele (Suisse), Dominique Gérard (Belgique), Mara Scoliere (Italie), Elena Soboleva (Russie).*

***Membres du COC:** Sue Eusden (Présidente du COC), Christine Chevalier (Présidente élue du COC), Elyane Alleysson (Présidente du PTSC), Eva Sylvia Rossi (Présidente élue du PTSC), Evelyne Papaux (Superviseuse des examens), Armelle Brunot (France), Jacqueline van Gent (Pays-Bas), Cathy Mc Quaid (Royaume-Uni), Barbara Repinc Zupanic (Slovénie), Lynda Tongue (Royaume-Uni).*

---

**Cher(e)s Collègues,**

Ce télégramme vous informe des nouvelles concernant la formation et à la certification venant des réunions du PTSC/COC à Genève en juillet 2016, et du TAWCS à Genève en juillet 2016

**Membres du PTSC**

Plusieurs membres du PTSC ont terminé leur mandat et ont quitté le Comité à Genève. Merci beaucoup à Eva Acs de Hongrie, Andreas Becker d'Allemagne et Elena Soboleva de Russie pour

leurs contributions, leurs idées, leur énergie et leur profonde préoccupation à garder la pertinence de nos normes.

Un merci spécial et notre reconnaissance à Sue Eusden (Présidente du COC) qui a terminé son mandat en tant que membre du PTSC à Genève. Nous apprécions sa pensée claire, son dynamisme et sa gentillesse.

Nous n'avons pas de nouveaux membres dans le PTSC. Pour être membre une personne doit être certifiée comme TSTA ou Formateur-CTA.

Bienvenue à Sylvie Rossi, nouvelle Présidente Elue du PTSC. Elle sera Présidente du PTSC en titre à Berlin en juillet 2017.

## **Formulaires et Sections du Manuel**

Le PTSC et le COC ont apporté des modifications dans différentes sections et formulaires. Dans certains formulaires et certaines sections, les changements sont uniquement des clarifications ou des simplifications, dans d'autres les changements sont des ajouts.

A la fin du mois de septembre 2016 tous les nouveaux changements seront dans le manuel (version anglaise) sur le site web.

Pour les manuels qui sont traduits, les changements sont envoyés au point de contact des traducteurs dans chacun des pays.

Nous attirons votre attention sur le fait que la version anglaise du manuel est la seule référence pour les normes relatives aux contrats, aux formations et aux examens.

### **Clarification ou simplification qui sont d'application immédiatement**

- **Formulaire 12.4.1 : Attestation pour le cours 101 d'introduction à l'AT.** Maintenant le titre du Formulaire est « ATTESTATION pour le cours 101 d'introduction à l'AT » au lieu de « Vérification ».
- **Formulaire 12.6.4 : Liste des documents pour les Exceptions :** ce formulaire a été réécrit pour rendre explicite quant à qui doit le compléter.
- **Formulaire 12.7.3 :** simplification.
- **Section 7, point 7.3.1 :** la procédure d'examen du COC a été simplifiée et clarifiée.
- **Formulaire 12.11.5 : Attestation pour la Commission de Certification (COC) du Superviseur Principal en vue de l'examen d'Enseignant(e) et/ou de Superviseur en Analyse Transactionnel (Examen T/STA)**

Dans le point « Quant aux prérequis relatifs à la SUPERVISION » nous harmonisons le nombre minimum d'heures avec celui de la section 11 : le minimum d'heures est **45 heures** au lieu de 50.

### **Formulaires dans lesquels le PTSC a effectué des changements**

- **Section 4 et formulaires 12.6.2.,** à propos du délai pour organiser un 101 après le TEW, nous avons harmonisé la section et le formulaire.  
Dans la section 4, point 4.1, la phrase « Normalement dans les 3 ans après la signature du contrat TSTA » a été remplacée par « **le PTSC suggère d'organiser un 101 supervisé dans les 3 ans après le TEW** »  
La même phrase a été ajoutée dans le formulaire 12.6.2, point B6. Ce point est d'application immédiatement
- **Formulaire 12.6.2., point C : engagement du superviseur,** Point 8, nous ajoutons la possibilité de comptabiliser le service en tant qu'observateur durant les examens. Le point 8 est écrit comme suit : « Je suis prêt(e) à participer comme examinateur aux examens de **Formateur-CTA** et de T/STA si l'on a besoin d'examineurs, et je m'engage à être

---

**examineur/observateur** dans trois lieux d'examen différents pendant la durée du présent contrat ». Ce changement est d'application immédiatement

### **Traduction du manuel**

Le manuel a été traduit ou est en cours de traduction dans différentes langues. Les traductions de la France, l'Allemagne, la Hongrie et la Slovénie sont sur le site. Les traductions de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, de la Serbie, de l'Espagne et de la République Tchèque seront bientôt disponibles.

Merci aux associations affiliées qui ont la volonté d'organiser ces traductions et merci à tous les traducteurs qui prennent du temps pour donner l'opportunité de lire ce Manuel dans leurs propres langues.

### **Nouvelles pour les Formateur-CTA**

Une nouvelle section, la section 13 relative à l'examen et aux normes pour les Formateur-CTA sera publiée dans le manuel à la mi-octobre 2016. Les touches finales sont données par E. Alleysson, C. Chevalier and S. Rossi.

### **Réunion de Formateurs à Berlin en juillet 2017**

Le PTSC a décidé d'organiser une réunion de formateurs (Trainer Meeting –N.d.T.) à Berlin le 25 juillet en matinée pour aider les nouveaux TSTAs à préparer les candidats au TEW.

La réunion de formateurs sera animée par 2 TSTAs dans des champs différents qui ont l'expérience en tant que membres du staff de plusieurs TEWs.

Le PTSC vous informera des modalités pour participer à cette réunion de formateurs.

### **Erratum à propos du plagiat**

Dans le Télégramme 34 nous publions un texte pour la déclaration de non plagiat que les candidats CTA doivent envoyer avec leur examen écrit (Formulaire 12.7.15). Le PTSC annule la dernière phrase, aussi le texte est maintenant :

« Je déclare avoir développé et écrit le présent examen écrit en AT ci-joint entièrement par moi-même et ne pas avoir utilisé des sources ou des moyens sans le mentionner dans le texte. Toutes les pensées ou les citations littérales d'autres personnes sont clairement indiquées. L'examen écrit en AT n'a pas été utilisé ni dans la même version ni dans une version similaire pour obtenir un titre académique ou n'est publié par ailleurs. »

## **NOUVELLES DU COC**

### **Membres du COC**

En tant que nouvelle présidente du COC, au nom de l'équipe qui a terminé son mandat à Genève cette année, je voudrais remercier Sue Eusden pour son professionnalisme et sa gentillesse. Merci aussi à Jacqueline van Gent dont le mandat s'est aussi terminé à Genève. Merci à toutes les deux pour le travail que vous avez fourni.

Les membres suivants continuent leur investissement : Cathy McQuaid et Lynda Tongue (Royaume-Uni), Barbara Repinc Zupančič (Slovénie), Elyane Alleysson (Présidente du PTSC) et Armelle Brunot (France), Sylvie Rossi (Présidente Elue du PTSC) (Italie), Evelyne Papaux (Suisse). Nous accueillons maintenant Marit Lyngra (Norvège) et Jos ten Vergert (Pays-Bas).

### **A propos des examens écrits CTA**

Les COC reçoit et envoie approximativement 200 examens écrits CTA par an. Ces examens sont coordonnés par 9 Coordinateurs en Langue (LC). Etant donné que nous sommes à l'ère digitale, le

---

COC décide que les examens écrits pourront être reçus et envoyés électroniquement. La procédure sera publiée dans la newsletter de l'EATA et sur le site web. Les candidats auront le choix quant à la façon dont ils veulent soumettre leur examen (uniquement une copie papier ou les deux) et les évaluateurs auront aussi le choix quant à la façon dont ils veulent recevoir l'examen écrit. Le COC planifie de mettre celle-ci en œuvre l'année prochaine et de la revoir en mars 2017 et 2018 lors de la réunion des Coordinateurs en Langue (LC Meeting).

### **Administrateur COC des Examens**

La décision d'avoir un Administrateur des Examens pour gérer tous les examens CTA et TSTA est apparue du fait que le COC organise maintenant beaucoup plus d'examens chaque année et fait l'accompagnement des inscriptions des candidats ce qui implique de l'administration, des demandes et de l'organisation. Il y a maintenant un besoin urgent que ce travail soit coordonné par une personne et que toutes les données soient centralisées. Le rôle pourrait aussi inclure celui d'administrateur des examens de Formateur-CTA. Le principe en a été accepté, des discussions sont nécessaires pour affiner la description de fonction avant de faire un appel à candidature.

## **NOUVELLES DU TAWCS<sup>1</sup> (Conseil Mondial des Normes en Analyse Transactionnelle)**

### **Rôle du TAWCS**

Le TAWCS a la tâche de faciliter et coordonner les questions de formation et de certification. Le TAWCS est un groupe sans pouvoir exécutif mais qui discutera, consultera et recommandera en cas de problèmes ou d'évolutions relatives aux formations et aux certifications. Le point d'attention sera cependant comment les décisions dans les instances de formations des associations pourraient avoir un impact sur la reconnaissance mutuelle de la formation et de l'accréditation. Chaque fois que la mutualité est impactée, le TAWCS discutera intensivement et signalera les conséquences aux associations. Aussi, il est possible que différentes perspectives et points de vue puissent exister en même temps. L'allégeance ne devrait pas être vis à vis l'association mais aux questions de formation et de certification. En ce qui concerne la décision du PTSC après la discussion à Sidney de continuer sur le sujet de formateur-CTA, cette décision a été prise en vue d'une nouvelle perspective de collaboration.

### **Formateur-CTA : à propos d'une reconnaissance mutuelle**

L'EATA confirme que nous maintenons l'examen de Formateur-CTA, suivant les modalités décidées à Hambourg et publiées dans le Télégramme 33. L'ITAA discutera de comment la conception d'un examen approfondi de formateur-CTA (ITAA) ou même un examen TSTA aligné (ITAA) pourrait peser sur les ressources de l'ITAA en ce qui concerne les examinateurs présents et dont il faut prendre soin financièrement ainsi que en ce qui concerne la probabilité d'avoir assez de candidats pour fournir une structure d'examen telle que prévue. (feedback par des pairs, changement d'examineurs entre l'enseignement et la supervision). L'ITAA aura alors besoin de décider sur la reconnaissance mutuelle.

En marge de ce sujet il a été discuté de comment le formateur-CTA peut avoir un impact sur la compréhension future (du rôle – N.d.T.) d'un TSTA.

---

<sup>1</sup> N.d.T. : TWACS Transactional Analysis World Council of Standards – Le Conseil Mondial des Normes en Analyse Transactionnelle

---

**Comment la FTAA<sup>2</sup> pourrait-il être impliquée dans le TAWCS ?**

La FTAA n'a pas d'instance de formation, elle passe tous les contrats de formation à l'IBOC<sup>3</sup>. Néanmoins, la FTAA devrait être impliquée. Le TAWCS a décidé que trois membres de l'EATA pourraient être assimilés à deux membres de l'ITAA et un membre de la FTAA.

**Collaboration de l'ITAA et de l'EATA (IBOC et COC) pour les examens**

Cette question est abordée d'un point de vue financier.

L'offre de l'IBOC pour les examens est basée sur la décision d'attacher les examens aux conférences de l'ITAA afin d'augmenter la probabilité d'une variété d'examineurs pour les examens internationaux. L'IBOC n'organise pas des examens chaque année, et il y aura des candidats qui s'inscriront aux examens de l'EATA. L'ITAA cherche à rembourser les candidats IBOC pour qu'ils puissent faire face aux coûts d'un examen EATA. Les candidats IBOC devront payer le prix entier (les frais d'examens – N.D.T) pour leur participation à un examen EATA – aucun taux spécifique lié au 'talent' ou au coût de la vie n'est pris en considération.

**L'examen écrit EATA dans le champ organisationnel**

L'examen écrit de l'EATA dans le champ organisationnel a 13 questions sur la théorie et la littérature. Dans le manuel de l'ITAA il y a 9 questions. L'harmonisation de l'examen écrit de l'EATA et de l'ITAA dans le champ organisationnel sera réalisée. Le PTSC enverra les questions additionnelles au Vice Président du Comité des Normes professionnelles de l'ITAA (VP PS)<sup>4</sup>. Le Conseil d'Administration de l'ITAA (BOT)<sup>5</sup> décidera formellement de changer le Manuel de la Formation. Cette décision renforcera la mutualité.

**A propos de la décision du PTSC relative aux enregistrements pour l'examen oral dans le champ organisationnel :**

La décision du PTSC est : s'il n'est pas possible pour un(e) candidat(e) d'effectuer des enregistrements pour son examen oral de CTA, le /la candidat(e) doit envoyer une demande d'exception au PTSC pour expliquer comment il/elle montrera sa compétence lors de l'examen oral sans les 3 enregistrements.

Le PTSC indique clairement que la décision mentionnée est une exception. Le VP PS (Vice President Professional Standards) ne soutiendra pas cette manière de procéder avec une telle exception. Une décision à ce propos sera prise au sein du BOT et communiquée en retour au TAWCS.

**Election d'un co-président**

- Le mandat d'Elyane Alleysson en tant que co-présidente se termine en juillet 2016 à la réunion de Genève.
- Thorsten a une année de plus à faire
- Christine Chevalier est nommée en tant que nouvelle co-présidente du TAWCS. Afin de maintenir la continuité il a été suggéré que les co-présidents ne devraient pas quitter (leurs fonctions – N.d.T.) en même temps

Elyane Alleysson, Septembre 2016  
Présidente du PTSC

---

<sup>2</sup> N.d.T. FTAA Federation of Transactional Analysis Association from Australia and New Zealand - Fédération des associations d'Analyse Transactionnelle d'Australie et de Nouvelle Zélande

<sup>3</sup> N.d.T. IBOC International Board of Certification – Conseil International de Certification

<sup>4</sup> N.d.T. VP PS Vice President Professional standards – Vice président des Normes Professionnelles – membre du Board Of Trustees de l'ITAA (BOT)

<sup>5</sup> N.d.T. BOT : (ITAA) Board of Trustees – Conseil d'Administration de l'ITAA